

# Direct Authou Août 2025

## Baptême civil de Timéo Beurion Ragot présenté par ses parents à la mairie

Ce 26 juillet ses parents, accompagnés de ses 2 marraines et de ses frère et sœur, sont venus présenter Timéo, à la veille de son premier anniversaire. Le baptême civil, institué en 1794 après la révolution française, célèbre la venue d'un enfant dans la communauté citoyenne, sans connotation religieuse. Au-delà de marquer l'engagement moral des parrains et marraines envers l'enfant - promesse de le soutenir et de lui transmettre une éducation et des valeurs citoyennes -, c'est aussi un rappel de l'autorité parentale (Article 371-1 du code civil) : protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. L'autorité parentale s'exerce sans violence physique ou psychologique. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité. La commune souhaite à Timéo de s'enrichir au fur et à mesure de sa vie pour partager ces valeurs avec la communauté citoyenne et les transmettre plus tard à son tour.

### Ce qui n'avait pas encore été dit !



- Lorsque la poubelle jaune est ramassée, le ramassage des 2 poubelles a lieu l'après-midi
- Sinon c'est le matin de bonne heure
- Si le couvercle ne peut être correctement rabattu, la poubelle n'est pas prise
- Les sacs en plastique en dehors des poubelles ne sont pas ramassés

Bref c'est un service structuré, comme à l'usine

### Un accident de la route !

Nous espérons que la personne qui a eu un accident sur la rue noire n'a pas été trop fortement blessée. Nous lui conseillons de se rapprocher de la gendarmerie pour faire le constat, ce qui évitera aux gendarmes de perdre du temps dans l'analyse des informations qu'ils ont rassemblées.

### Foire à tout

Des frites, des merguez, des saucisses, des glaces et des crêpes avec une équipe fidèle au poste



Des tra des tra des tracteurs qui paradedent avec panache et une majorité de conductrices pour faire le tour d'Authou en peloton



Des tas de choses pour fouiner



Des jeux pour les enfants



Et puis des pompiers qui recrutent pour renforcer leurs équipes de bénévoles pour mieux nous protéger



Du soleil vous dis-je ... entre les gouttes

Bref un champ de foire rempli comme à l'accoutumée

### A noter :

- samedi 6 septembre 14h : vente d'objets de l'ancienne école réservée aux habitants d'Authou
- samedi 20 septembre 10 h : information sur la cyber malveillance par la gendarmerie à la mairie d'Authou

# *Principaux éléments de la réunion du conseil municipal du 27 juin*

Le compte-rendu complet est affiché en mairie

## 1. Délibération sur les pénalités de retard pour la taille des haies

La préfecture a demandé des compléments :

- Un arrêté en complément de la délibération prescrivant des actions sur le fondement des pouvoirs de police administrative
- Une condition d'appréciation du risque : vis-à-vis de la sécurité des personnes ou des biens
- Un comportement continu ou répétitif
- Les amendes ou astreintes par jour de retard pouvant aller jusqu'à 500 €

La démarche, synthétiquement, est la suivante : en cas de constatation du manquement, un procès-verbal de constatation sera établi avec un délai contradictoire de 10 jours. Passé ce délai, une mise en demeure pourra être envoyée avec un nouveau délai contradictoire de 10 jours. A défaut d'exécution dans le délai imparti, la commune pourra faire procéder d'office à la taille des haies, et refacturera les frais majorés de 10% de frais de gestion administrative. Une astreinte de 5 € par mètre linéaire non taillé et par mois de retard commencé pourra être appliquée dans la limite de 500€. Une amende administrative pouvant aller jusqu'à 500 € pourra également être prononcée en cas de manquement répétitif ou continu présentant un risque pour la sécurité des personnes ou des biens. Comme toute délibération, la préfecture confirmera ou demandera des ajustements.

Un courrier aux personnes concernées sera envoyé sans attendre le retour de la préfecture.

## 2. Délibération sur le devis à valider pour la maintenance de l'éclairage public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

3 propositions de contrats sont faites :

- une par Citeos, fournisseur actuel, 1584€, pour 2 visites annuelles, fournitures ou maintenance, étant en sus.
- deux par SIEGE27, 1430€, pour 3 visites, 1934 € pour 12 visites, dans les 2 cas des fournitures sont incluses, ainsi que la maintenance corrective et notamment le renouvellement préventif des lampes.

Les dépenses de CITEOS entre 2018 et 2024 ne sont pas analysables, les libellés étant trop globaux. On peut constater que, en moyenne sur 7 ans, le coût global annuel est supérieur de 558€ au prix de base de 1584 € proposé.

Le conseil choisit à l'unanimité des présents et représentés la proposition de 1430€ de SIEGE 27. Un parcours du réseau est à prévoir avec SIEGE27, CITEOS et la commune pour bien identifier les différents points d'attention tels que les transformateurs ou l'organisation des lignes d'éclairage.

## 3. Conventions scolaires:

Brionne signée ; facture non reçue; Pont-Authou signée et payée ; Montfort courrier envoyé indiquant que nous retenons la position de la préfecture.

## 4. Réserves d'eau contre l'incendie

Une réunion tenue avec le préfet de l'Eure pourrait conduire à un assouplissement temporaire des règles sur certaines communes avec une règle de 400m au lieu de 200m. La commune est en attente de la confirmation du fonds de concours de la communauté de communes et de la réponse de Mme Le Foll qui a été relancée.

## 5. Futurs évènements

- Exposé de la gendarmerie : le 20 septembre à 10h (proposé : information sur la cyber malveillance, eu égard au nombre de plaintes pour escroqueries, en forte augmentation)
- Vente de mobiliers : pour le gros matériel une offre sera envoyée aux maires pour le 6 septembre via courriel avec photos et prix ; le matériel pouvant plus largement intéresser les particuliers sera d'abord proposé aux habitants de la commune
- Repas des anciens : 4 octobre 12h : en attente de devis; prix environ 50€ par personne ; les employés communaux sont invités comme les membres des couples sous la limite d'âge et le conseil municipal. L'invitation sera envoyée vers la fin août.
- Arbre de Noël : samedi 13 décembre 15h spectacle ; un sapin offert sera installé dans la cour de la mairie ; les enfants pourront le décorer.
- Concert de Noël : vendredi 19 décembre à 19h ; 1 heure de chants de Noël dans l'église avec harmonie de Freneuse
- Cadeaux de Noël aux anciens : les règles seront fixées lors du prochain conseil.

## 6. SIEGE27 : rdv en attente avec une personne de SIEGE27 pour voir comment améliorer l'efficacité énergétique de la mairie

## 7. Jeunes de 16 à 30 ans nécessitant un soutien à l'insertion socio-professionnelle : si vous souhaitez un soutien, vous pouvez en parler à un conseiller municipal et bien sûr au maire ou à un de ses adjoints

## 8. Vacances de la secrétaire de mairie du 11 août au 31 août ; la mairie sera fermée avec les numéros de téléphone du maire et des adjoints affichés ; la dernière semaine d'août les permanences seront assurées par le maire et ses adjoints mardi 26 août de 13h30 à 16h30, vendredi 29 août de 15h à 18h.

## 9. Date prochaine réunion : le vendredi 5 septembre à 19h